



World Forum for Democracy  
Forum mondial de la démocratie

Le populisme est-il un problème ?

8-10 novembre 2017

Conseil de l'Europe, Strasbourg

## Conclusions

---

La sixième édition du Forum mondial de la démocratie a rassemblé plus de 2 000 participants venus de plus de 80 pays. Des personnalités politiques et des responsables de la scène internationale ont présenté leurs positions concernant le populisme et ses effets sur les partis traditionnels et les structures des médias, ainsi que sur le multilatéralisme. Des acteurs de la société civile, des personnalités politiques, des experts, des journalistes et des responsables de jeunesse ont examiné lors de laboratoires des initiatives innovantes pour combattre les tendances populistes et préserver les systèmes démocratiques pluralistes et ouverts.

### Faits essentiels

Actuellement, le populisme est la troisième force politique d'Europe derrière le conservatisme et la social-démocratie, étant donné que 19% des électeurs votent pour des partis populistes en Europe. Les partis de gauche et de droite anti-establishment sont devenus des forces incontournables, suivant une tendance qui en trente ans a réduit l'extrémisme à un phénomène marginal. On ne sait pas bien dans quelle mesure leurs idées autoritaires et anti-libérales seront reprises par les partis traditionnels<sup>1</sup>.

Dans un certain nombre de pays où des sondages ont été réalisés, la moitié de la population considère la démocratie représentative comme une façon bonne ou très bonne de gouverner. Cependant, dans l'ensemble des pays, les attitudes de soutien à la démocratie coexistent avec l'acceptation à des degrés divers de l'ouverture à des formes non démocratiques de gouvernance, y compris lorsque les pouvoirs publics sont aux mains de technocrates, d'un homme fort ou de militaires. Les pays qui ont un système plus démocratique et qui connaissent une certaine prospérité sont davantage attachés à la démocratie représentative<sup>2</sup>.

Dans la quasi-totalité des pays, la plupart des habitants adoptent aussi dans le même temps une autre forme de démocratie qui met moins l'accent sur les représentants élus. Une médiane mondiale de 66% considèrent la démocratie directe – où les citoyens et non des notables élus se prononcent par des votes contraignants sur les grandes questions – comme une bonne façon de gouverner. Cette idée est particulièrement populaire parmi les populistes d'Europe occidentale.

---

<sup>1</sup> [Indice du populisme autoritaire Timbro 2017.](#)

<sup>2</sup> [Globally, Broad Support for Representative and Direct Democracy](#), de l'ONG PEW Research Center, octobre 2017.

*Faire face aux « dysfonctionnements » : par des perspectives claires, et le renforcement de la participation citoyenne*

Les dysfonctionnements majeurs - changement climatique, mutations technologiques rapides, qui conduisent à s'interroger sur les limites du capitalisme et du modèle économique durable qu'il constitue – ont été considérés comme des phénomènes difficiles à appréhender, alors qu'ils requièrent des réponses élaborées de la part des partis politiques traditionnels, faute de quoi les partis populistes continueraient de proposer des solutions à eux.

En effet, l'angoisse liée à la mondialisation, aux migrations, au terrorisme ou aux inégalités de revenus fait naître chez nos contemporains le sentiment qu'ils n'ont pas la maîtrise de leur vie. Les responsables politiques tendent à réagir à ces peurs par le prisme de « l'Etat-nation » comme si c'était là la seule option disponible. Cela conduit à désigner certaines communautés comme boucs émissaires, à s'en prendre à des minorités comme les migrants, les réfugiés, les LGBTI, les Roms etc.

Pour faire face aux principaux dysfonctionnements de notre époque, il faut que les partis politiques élaborent des réponses convaincantes, mais aussi qu'ils soutiennent les électeurs confrontés à ces dysfonctionnements de façon à ne pas les laisser seuls face aux forces du marché. Le populisme prospère sur l'absence de perspectives d'avenir convaincantes offrant à toute personne à la fois justice et égalité des chances.

Les électeurs doutent que les partis établis et les parlements les représentent comme il convient. L'image de la démocratie représentative a été ternie par les pratiques illégales de fonctionnaires et de responsables politiques, comme la corruption et la fraude fiscale. C'est pourquoi, outre des perspectives claires, il importe de favoriser une participation active des citoyens. Un certain nombre de pratiques / initiatives de démocratie participative ont été examinées lors du Forum mondial de la démocratie.

Le large recours aux technologies a facilité la participation démocratique et le sentiment de se prendre en mains dont témoigne l'apparition de mouvements civiques qui expérimentent à la fois des initiatives de participation citoyenne directe et d'autres qui sont fondées sur les nouvelles formes de représentation et de processus délibératifs. Cependant, certains se sont demandé quelle était la nature exacte de ces initiatives (du secteur privé ou public), leur parrainage, la transparence qui les caractérisent et leur incapacité relative de traiter les questions substantielles. Les participants ont aussi évalué le risque de décevoir davantage la population par de telles initiatives.

*Les médias sociaux : moyens non plus d'égaliser, mais d'amplifier*

Les innovations technologiques ont permis aux responsables politiques de s'engager directement auprès d'un éventail plus large d'électeurs. Le système d'Internet à haut débit était considéré d'abord comme favorisant réellement la démocratie en donnant à tous les mêmes possibilités d'intervention, comme une vraie promesse de démocratie donc. Internet et les médias sociaux ont de fait permis comme jamais auparavant de s'informer, d'encourager la communication à l'échelle mondiale et de mobiliser des mouvements sociaux.

Cependant, les inventions technologiques telles que les plateformes en ligne et les mégadonnées sont exploitées aujourd'hui pour commettre des crimes de haine et se livrer à de la désinformation. En outre, les médias sociaux servent parfois d'amplificateurs du populisme autoritaire par des discours simplistes. Il est préoccupant de constater la disparition des modérateurs comme les médias traditionnels qui respectaient des normes communes de décence, de respect de l'adversaire et de débat fondé sur des faits. A la différence de ces anciens

médias, les opérateurs des systèmes technologiques ne sont pas jugés responsables de l'effet négatif de contenus sur un débat politique pluraliste, fondé sur des faits.

Différents points de vue ont été exprimés sur la façon d'appréhender les médias sociaux dans le paysage actuel. Certains pensent qu'ils ne devraient plus être considérés comme des plateformes, mais comme des éditeurs et donc être soumis à une réglementation, d'autres qu'ils devraient s'en tenir au « code de la route » : distinguer informations et opinions, envisager toutes les versions d'une histoire, utiliser seulement les réactions caractéristiques des médias traditionnels et éviter les recours judiciaires. Bref, il paraît préférable de favoriser le débat contradictoire pour combattre le populisme plutôt que d'adopter une « ligne éditoriale ».

Les participants ont prôné avec force la défense de l'intégrité des journalistes et de leur capacité de dénoncer les « mensonges de responsables politiques ». Le combat de la presse pour la liberté d'expression reste essentiel.

### *Le multilatéralisme en question*

La remise en cause des partis traditionnels au niveau interne va de pair avec la contestation du multilatéralisme et du fonctionnement d'organisations qui ont façonné les relations internationales depuis la fin de la Seconde guerre mondiale au niveau régional et mondial. Cette tendance est considérée comme préoccupante alors même qu'apparaissent des puissances mondiales peu démocratiques, considérées comme des contre-modèles éventuels. Bien qu'on ait pensé jusqu'ici que les institutions multilatérales avaient été utiles dans leur rôle de prévention et de règlement des conflits, des voix se sont fait entendre pour prôner une culture de résultats et la capacité de l'ONU de mettre en œuvre ses résolutions, notamment pour faire en sorte que l'excellent travail réalisé par le biais des ODD permette d'arriver à des résultats concrets.

## Recommandations

---

### Aux partis politiques

- Elaborer des perspectives courageuses et convaincantes – loin des plateformes consacrées à un problème unique – pour traiter les « dysfonctionnements » actuels (concernant le climat, les migrations, les technologies etc.) associées à l'élaboration de feuilles de route progressives claires ;
- Recourir davantage aux TIC pour favoriser la démocratie, par une participation plus large aux débats et aux processus de décision au sein des partis à l'aide de moyens numériques permettant des face-à-face. Les plateformes électroniques doivent être claires, transparentes et accessibles à tous.
- Veiller à ce que les listes électorales représentent plus largement la société dans laquelle fonctionnent les partis.
- Renforcer et appliquer les codes de déontologie par le recours aux mécanismes de sanction.

### Aux médias et aux médias sociaux<sup>3</sup>

- Continuer de soutenir les médias d'investigation pour faire la lumière sur le financement des partis, la corruption, les inégalités etc.
- S'associer aux partenariats internationaux de contrôle des faits en se fondant sur : l'alliance de médias d'orientation différente, la transparence et le suivi de l'effet de cette façon de faire sur les lecteurs ;
- Faire en sorte que le modèle économique garantisse l'indépendance des médias grâce notamment au financement participatif (*crowdfunding*), au journalisme citoyen ou au journalisme de solutions ;
- Etre davantage disposés à l'autocritique, être conscients qu'il faut agir collectivement pour préserver la démocratie en ligne ;
- Appliquer davantage d'autorégulation et / ou être davantage en rapport avec des institutions comme le médiateur pour combattre le discours de haine ;
- Fournir aux lanceurs d'alerte des canaux de communication sûrs et une aide juridique.

### Aux autorités nationales

- Améliorer les systèmes électoraux pour renforcer la participation ;
- Encourager la participation citoyenne par des assemblées de citoyens et d'autres mécanismes ;
- Renforcer l'indépendance éditoriale et la viabilité financière des médias de service public et faire preuve de davantage de vigilance en ce qui concerne le respect des normes applicables dans ce domaine, en particulier la protection des journalistes ;
- Consacrer certains bâtiments et espaces publics à la participation citoyenne.
- Renforcer les politiques d'intégration ;
- réexaminer les systèmes d'études politiques à grande échelle en se fondant sur les avantages du modèle de fondations politiques. Il faudrait surtout mettre l'accent sur la connaissance et la maîtrise des médias.

### Aux collectivités locale et régionales

- Lancer des initiatives de démocratie participative (élaboration participative du budget, assemblées citoyennes etc.) ;
- Etudier des solutions de rechange aux règles de vote (par ex. vote par évaluation etc.) lors des scrutins locaux et régionaux et faire une analyse d'impact pour évaluer leur effet réel sur la participation aux scrutins.

---

<sup>3</sup> Voir aussi : Conseil de l'Europe, rapport DGI(2017)09 intitulé : « Information Disorder : toward an interdisciplinary framework for research and policy making ».

## A la société civile

- Coopérer avec les médias et les instances judiciaires pour combattre la corruption politique.

## Au Conseil de l'Europe et aux autres organisations internationales

- Explorer des moyens d'étudier et de suivi pour assurer la qualité des pratiques de démocratie participative ;
- Etablir et suivre les normes d'exploitation des mégadonnées pour les campagnes politiques. Veiller à ce que les normes soient applicables et à ce qu'elles soient effectivement appliquées ;
- Relever véritablement les défis des migrations et de l'intégration par une meilleure répartition des tâches entre les organisations internationales concernées :
  - L'ONU pour faire face aux flux migratoires ;
  - Le CdE pour contribuer à améliorer les politiques d'intégration, en se fondant sur les droits de l'homme, l'état de droit et l'acceptation de la diversité.
- Renforcer la gouvernance des institutions multilatérales pour incorporer l'apport direct des organisations de la société civile, des universitaires et autres groupements citoyens, et rendre des comptes à ceux-ci sur le modèle des Objectifs de développement durable (ODD).